



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Réforme du système de santé

Question au Gouvernement n° 4483

Texte de la question

### RÉFORME DU SYSTÈME DE SANTÉ

**M. le président.** La parole est à M. Bernard Perrut.

**M. Sébastien Jumel.** Où sont passés les Marcheurs ?

**M. Bernard Perrut.** Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, depuis quelques jours, partout en France, des infirmières et infirmiers anesthésistes font grève : c'est l'arrêt des blocs opératoires et la déprogrammation de nombreuses opérations. Plus généralement, dans les hôpitaux, le manque de reconnaissance, le rythme infernal, la dégradation des conditions de travail, l'épuisement et la démotivation provoquent la multiplication des arrêts maladies et des démissions : l'absentéisme est important et beaucoup de postes sont vacants.

Les soignants – que je salue – ont été mis à rude épreuve pendant la crise sanitaire, qui a contribué à accélérer cette dégradation, mais n'est pas responsable de tous les maux. Déjà en 2019, un agent hospitalier sur deux ne souhaitait plus exercer jusqu'à la retraite. Ainsi, faute de personnel, les services et les lits sont réduits, des services d'urgences opèrent un tri des patients et vont jusqu'à fermer leurs portes, dans plusieurs régions. Le Conseil scientifique évalue à 20 % le nombre de lits d'hôpitaux fermés, notamment en raison de l'épuisement des soignants : 13 000 lits ont été supprimés en cinq ans.

Pourquoi le Ségur de la santé n'a-t-il pas résolu ces difficultés structurelles et stoppé l'hémorragie d'absentéisme ? Les accords de revalorisation, sans amélioration des conditions de travail, sont-ils à la hauteur des enjeux ?

Pensez-vous qu'il soit suffisant, face à une situation devenue très inquiétante, de prendre des mesures d'urgence, dans l'urgence, sans engager une véritable réforme de notre système de santé ? Une énième enquête sur les difficultés des hôpitaux et des soignants – bien connues, depuis des années – ne peut remplacer une vision stratégique, prenant en compte les besoins en personnel, les attentes des soignants, mais aussi les réalités territoriales, les déserts médicaux, l'accès aux soins rendu difficile au point d'aller jusqu'à une perte de chance pour les patients, et, bien évidemment, la nécessité d'une gestion moins technocratique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

**M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé.** Vous savez pertinemment, avec l'expérience parlementaire qui est la vôtre, que les difficultés rencontrées par les hôpitaux, notamment dans la période automnale, à la faveur des épidémies, ne sont pas nouvelles. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe*

LaREM.)

Vous avez aussi un esprit suffisamment acéré pour distinguer le bon grain de l'ivraie. La donnée des 20 % de lits fermés que vous mentionnez a été confrontée à la réalité – 6 % de lits fermés –, chiffre mentionné dans une publication de la Fédération hospitalière de France (FHF), qui a été comparée aux études qui sont conduites : ...

**M. Pierre Cordier.** Blabla ! Des résultats !

**M. Olivier Véran, ministre** . ...celles-ci démontrent qu'il n'y a pas plus d'absentéisme et pas plus de lits fermés qu'en 2019 à la même période, ce qui ne signifie pas que des tensions et des situations complexes n'existent pas,...

**M. Pierre Cordier.** Ah !

**M. Olivier Véran, ministre** . ...notamment dans les services d'urgences ou pour certains blocs opératoires.

Je me suis rendu ce matin au salon de la FHF, Santexpo,...

**M. Pierre Cordier.** Ah !

**M. Olivier Véran, ministre** . ...où j'ai fait un discours...

**M. Pierre Cordier.** Il a fait un discours !

**M. Olivier Véran, ministre** . ...et rencontré les acteurs. Dans le secteur privé lucratif, l'activité chirurgicale est plus importante qu'en 2019 à la même période. Dans les centres de lutte contre le cancer, les reprogrammations sont reparties et l'activité est dynamique. Certaines difficultés sont structurelles, d'autres conjoncturelles, et concernent notamment les hôpitaux d'Île-de-France.

Vous me demandez des solutions, monsieur le député. Plus de soignants : nous avons supprimé le numerus clausus ;...

**Un député du groupe LR.** C'est toujours la même chose !

**M. Olivier Véran, ministre** . ...par rapport à l'année dernière, 2 000 médecins supplémentaires sont inscrits en première année de médecine cette année ; nous avons augmenté de 6 000 le nombre d'infirmières et d'aides-soignantes en formation.

**M. Patrick Hetzel.** Pourquoi sont-elles en grève ?

**M. Olivier Véran, ministre** . Nous avons relevé – excusez du peu – de 10 milliards d'euros les rémunérations des soignants dans les hôpitaux et dans les EHPAD. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Nous avons simplifié les modalités de gouvernance au sein des hôpitaux, pour permettre aux usagers et aux soignants en blouse blanche d'avoir enfin leur mot à dire. Nous avons simplifié le sacro-saint code de santé publique, pour donner plus de flexibilité et de modernité aux hôpitaux.

Avec le Premier ministre et d'autres collègues, nous faisons actuellement le tour de France pour annoncer – encore une fois, excusez du peu – 19 milliards d'euros destinés à moderniser... (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

**M. Maxime Minot.** Tout va bien !

**M. Olivier Véran, ministre** . ...et à construire des hôpitaux et des EHPAD – 3 000 établissements au total.

Venez avec moi, : je vous invite à participer à mon prochain déplacement. Vous verrez que les soignants sont courageux et attendent de nous, non pas des mots et des plaintes, mais des moyens ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem. – Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4483

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Solidarités et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 novembre 2021](#)